

Faire vivre les collections dans la région toute entière

Richard Dagorne

Faire exister le musée durant les travaux de rénovation constitue un impératif absolu. À défaut de pouvoir développer de nouvelles actions sur le site du palais ducal d'ici 2023, c'est « hors les murs » qu'il convient de penser une part importante de son activité. À cet effet, une réflexion spécifique a été menée en lien avec les partenaires de la rénovation. Le musée a aujourd'hui la chance de pouvoir affirmer de manière active sa vocation territoriale en faisant vivre ses collections dans l'ensemble de la région, par-delà les nombreux prêts d'œuvres qu'il consent déjà à l'occasion d'expositions temporaires.

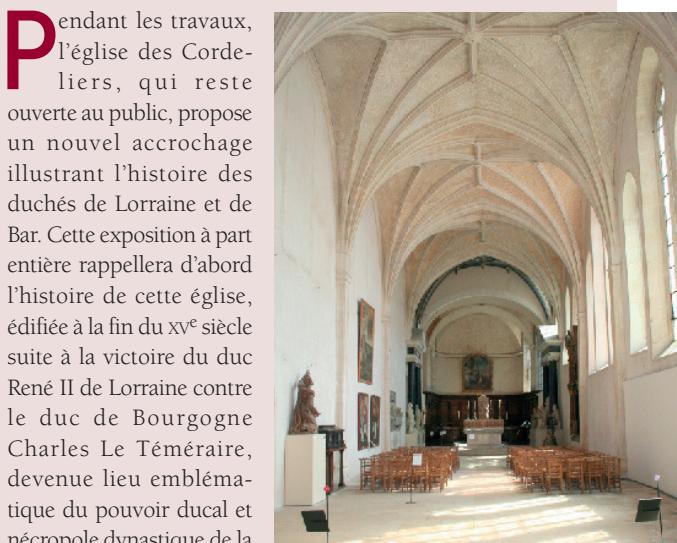
Un programme d'actions territoriales

Dès son origine, le projet de rénovation et d'extension du palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain a été envisagé dans une optique régionale : son développement devait bénéficier à d'autres acteurs du patrimoine lorrain. Ainsi, en 2002, le projet scientifique et culturel ambitionnait de faire de l'établissement « un lieu d'appel » qui incite à la visite de l'ensemble des musées et des sites de la région. Pour ce faire, des renvois étaient envisagés au sein-même du parcours de visite, contribuant à créer au fur et à mesure un esprit et une logique de réseau. L'évolution du projet a amené à abandonner cette idée de renvoi à partir du parcours-même, au sein duquel les supports présentant le contexte historique, les dates-clés et les grands noms, ainsi que les objets exposés, constitueront un ensemble déjà dense. L'hypothèse retenue consiste plutôt aujourd'hui à proposer au visiteur de poursuivre sa visite au moyen d'une carte interactive, située dans le hall général d'accueil, permettant d'accéder à d'autres lieux de visite, en fonction de leur localisation ou de leur thématique.

À l'approche de la fermeture des espaces d'exposition permanente du musée, la conservation a élaboré un programme d'actions territoriales à destination des acteurs du patrimoine de la région. Appelé à débuter en 2018 et à s'amplifier d'ici 2020, ce programme sera actif jusqu'à la réouverture du musée. Il n'a pas pour vocation à prendre fin avec cette réouverture, mais s'inscrit dans le cadre d'une politique partenariale de long terme.

Il a été imaginé en fonction de quatre grands objectifs :
– assurer, malgré la fermeture, la visibilité des œuvres appartenant à la collection prioritairement sur le territoire régional.

■ Un nouvel accrochage dans l'église des Cordeliers



■ L'église des Cordeliers
© Palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain, Nancy

pendant les travaux, l'église des Cordeliers, qui reste ouverte au public, propose un nouvel accrochage illustrant l'histoire des duchés de Lorraine et de Bar. Cette exposition à part entière rappellera d'abord l'histoire de cette église, édifiée à la fin du XV^e siècle suite à la victoire du duc René II de Lorraine contre le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, devenue lieu emblématique du pouvoir ducal et nécropole dynastique de la Maison de Lorraine. On y retracera également cinq siècles d'histoire lorraine par le biais d'une nouvelle présentation de tableaux, sculptures, vitraux et objets d'art. Le visiteur y découvrira également, en avant-première, la maquette animée de Nancy réalisée d'après le plan de La Ruelle de 1611.

- maintenir et développer le lien entre le musée et ses publics.
- co-construire des opérations avec des acteurs du patrimoine régional, musées, bibliothèques, sociétés savantes...
- inclure ces mêmes acteurs dans la dynamique de restructuration du musée.

À l'heure de la réforme territoriale, limiter ce programme d'actions territoriales à la seule Lorraine n'aurait pas eu de sens. C'est à Nancy, en Lorraine, dans la région Grand Est, mais aussi au-delà, dans des régions limitrophes, tant en France qu'à l'étranger, qu'il a été envisagé.

Des opérations de « petit format »

Les actions menées par le musée pour atteindre son objectif territorial peuvent être relativement légères. En 2015, la conservation a mis en place, en lien avec le Comité d'Histoire Régionale, l'opération « Le musée sort de son palais ». Cette opération s'adresse aux associations qui contribuent à la connaissance de l'histoire et de l'identité de la Lorraine. Elle permet à une œuvre, aujourd'hui conservée au musée, de retrouver son territoire d'origine, ou un territoire entretenant un rapport avec elle, le temps d'une journée. Sa présentation exceptionnelle donne généralement lieu à une intervention sur l'objet, effectuée par un conservateur du musée, complétée par une autre conférence, assurée par l'un des membres de l'association.

La conservation du musée a fait le choix initial de présentations dans des communes de dimension moyenne, voire modeste, localisées dans des territoires ruraux. Autre donnée importante : le fait que l'œuvre présentée ne soit pas trop fragile ou précieuse. Six éditions de cette opération ont déjà eu lieu : trois dans la Meuse (à Avioth, Étain et Commercy), une en Meurthe-et-Moselle (à Blâmont), une dans les Vosges (à Neufchâteau) et une en Haute-Marne (à Outremécourt). Si la première édition, à Avioth, n'a réuni que quelques dizaines de personnes, le public des conférences organisées à Outremécourt et Neufchâteau était proche de la centaine. Dans ce dernier cas, la manifestation a bénéficié d'une forte couverture médiatique et a été l'occasion, à quelques semaines de la fermeture des espaces du palais ducal, de



■ Le *Portrait d'Antoine-Louis Lefèvre* peint par Victor Prouvé, restauré en 2017 grâce à la générosité d'un descendant du modèle, au cœur d'une édition de l'opération « Le musée sort de son palais », à Varennes-en-Argonne, en juillet 2018.

© Palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain, Nancy / Photo M. Bourguet

l'hôpital Saint-Stanislas de Nancy, seront présentés au musée du Pays de Sarrebourg à compter de juin 2018. Le lit du duc Antoine et de la duchesse Renée, chef d'œuvre de la collection, datant de 1515, est quant à lui exposé au musée national de la Renaissance, à Écouen, depuis le printemps 2017.

Sur le long terme, ces prêts peuvent également concerner des groupes d'objets qui ne seront pas présentés dans les futurs parcours de visite du musée. C'est ainsi que deux petits ensembles de pièces en étains seront déposés en 2018 dans les musées de Remiremont et Toul,



■ Un des deux pots de monstrance de Niderviller visibles au musée du Pays de Sarrebourg pendant les travaux de rénovation.

© Palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain, Nancy / Photo M. Bourguet

faire œuvre de pédagogie sur le projet de rénovation. Ces opérations peuvent constituer une forme de réponse aux sollicitations dont le musée est parfois destinataire de la part d'associations soucieuses du sort réservé aux objets provenant de leur territoire. Elles peuvent également être impulsées par la conservation elle-même. Ce fut notamment le cas en 2016 lorsque les deux éditions du « Musée sort de son palais » se sont inscrites dans le cadre des célébrations du 250^e anniversaire de la réunion de la Lorraine à la France. Aujourd'hui, notre souhait est de programmer une ou plusieurs éditions de cette opération en Moselle.

Autre opération légère, le prêt, pendant la durée des travaux, de pièces destinées à figurer dans le parcours de visite. C'est ainsi que les deux exceptionnels pots à monstrance de Niderviller commandés par Stanislas pour



■ Un des torques de l'âge du fer provenant vraisemblablement du site de Witry-lès-Reims, appartenant à l'ancienne collection de Georges Goury, et destiné à trouver place dans les vitrines du musée du Vin de Champagne et d'Archéologie d'Épernay à l'issue de sa rénovation.

© Palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain, Nancy / Photo Ville de Nancy

localités dans lesquelles ces étains furent fabriqués ou utilisés. La démarche sera la même concernant trois torques de l'âge du fer mis au jour dans la Marne et appartenant à l'ancienne collection de Georges Goury : ces pièces de référence, jugées exceptionnelles par les spécialistes de la période, ne sauraient rester en réserve à Nancy ; elles devraient à terme intégrer les nouvelles présentations du musée régional d'Archéologie et du Vin de Champagne d'Épernay.

Des actions plus ambitieuses, fruits de véritables collaborations

La fermeture des espaces d'exposition permanente du palais ducal autorise également le développement d'actions plus ambitieuses, supposant le prêt de plusieurs œuvres majeures de la collection ou d'ensembles spécifiques.

C'est dans cette optique qu'a été imaginé le parcours « Palais des ducs de Lorraine » que présentera le musée des Beaux-Arts de Nancy à compter de septembre 2018 : on y retrouvera certaines des pièces maîtresses de la collection du musée, dont la non-exposition à Nancy pendant plus de cinq ans n'était pas envisageable : *Les Lamentations sur le Christ mort* de Jacques de Bellange, *La Femme à la puce*, de Georges de La Tour, le *Modèle de la statue de Louis XV* par Guibal et Cyfflé... Réparties au sein du parcours permanent, les œuvres du Palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain dialogueront avec les collections du musée des Beaux-Arts¹. Certaines seront présentées accompagnées du dispositif numérique les explicitant, ce qui sera l'occasion d'en apprécier l'impact et l'efficacité.

1. On lira à ce sujet l'article de Pierre-Hippolyte Pénét et Charles Villeneuve de Janti paru fin 2017 dans la revue *Péristyles* : « Le dialogue de deux musées à Nancy » in *Péristyles*, « Cahiers des Amis du Musée des Beaux-Arts de Nancy », Association Emmanuel Héré, n° 50, décembre 2017, pp. 5-30.

■ Quel devenir pour les collections non lorraines ?

Le musée conserve de très nombreuses pièces de référence n'entretenant pas d'autre rapport avec la Lorraine que les liens de leur donateur avec la région : la donation Goury comprend ainsi des séries datées de la Préhistoire, de l'âge des métaux et des époques gallo-romaine et mérovingienne, issues du rachat, par Goury, de lots provenant des anciennes collections Rivière, Marchadier, Changarnier, Million... susceptibles d'illustrer de nombreux thèmes de l'archéologie nationale. De même, la plupart des pièces d'art juif de la collection Wiener ne sont pas d'origine lorraine. Leur nombre, la rareté et l'intérêt historique de certaines en font cependant un ensemble de référence cohérent et reconnu comme la première collection juive de province. Enfin, les anciennes collections d'Henri Marcus, autre généreux donateur du musée, comprennent plusieurs pièces de référence, telles que certaines Vierges romanes provenant du centre de la France. Aujourd'hui, il convient de ne pas exclure le dépôt de certaines de ces pièces dans des musées de France situés en dehors de notre région, opportunité d'amplifier le rayonnement du musée au niveau national.

■ Vierge à l'Enfant de la collection Marcus provenant de la commune de Chagny (Saône-et-Loire)
© Palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain, Nancy / Photo P. Caron





■ Le *Portrait équestre de Madame de Saint-Baslemont* peint par Claude Dérueut, visible au musée des Beaux-Arts de Nancy depuis le printemps 2017.

© Palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain, Nancy / Photo P. Mignot

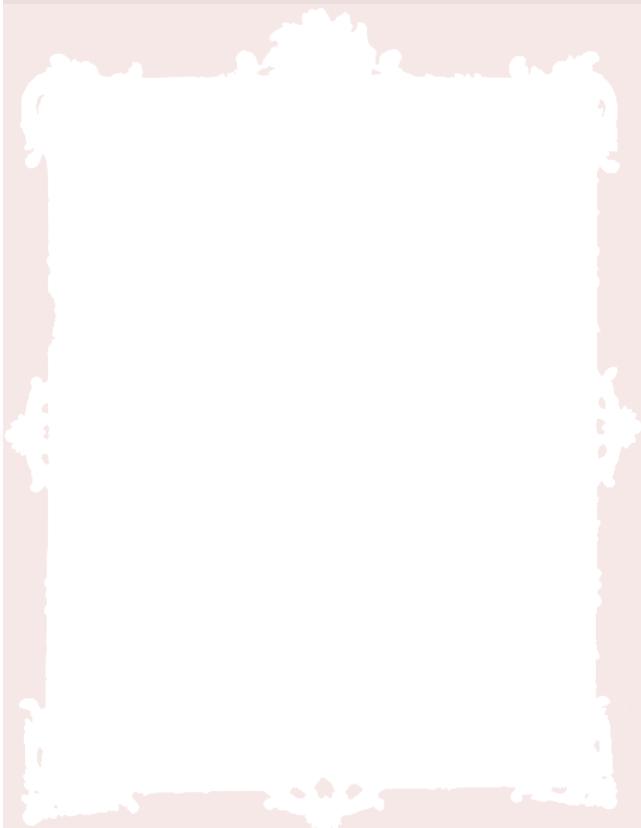
Des projets d'expositions thématiques « hors les murs » sont également développés.

Cette formule sera notamment expérimentée à Commercy, avec l'exposition « Charmants biscuits », présentée pour deux ans, au Musée de la Céramique et de l'Ivoire, à compter du printemps 2018 : une quarantaine de statuettes en terre de Lorraine appartenant à la collection du palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain y seront exposées dans le cadre d'un partenariat associant le musée, le service de la conservation et de la valorisation du patrimoine et des musées de la Meuse, avec qui le projet scientifique a été défini, et la Ville de Commercy. Exposition du musée à part entière, cette opération donnera lieu à la mise en ligne des notices des pièces exposées à Commercy sur le site internet du palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain, dans la rubrique « Expositions hors les murs ».

Comme on le voit, le musée dispose d'une gamme étendue de formules qui peuvent lui permettre d'exister en dehors du palais ducal jusqu'en 2023. Ces formules ne sont pas figées et peuvent s'adapter à chaque cas particulier. C'est ainsi que les formes de partenariats que nous avions initialement proposées aux conservations du musée de la Cour d'Or, à Metz, du musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges, et des musées de Strasbourg ont d'ores et déjà évolué pour tenir compte d'un environnement, ou d'envies, que nous ignorions au départ. De fait, la réussite du projet hors les murs tient à la fois à la volonté des acteurs du patrimoine de la région de saisir l'opportunité que représente la fermeture du musée pour travaux, et à la qualité des réponses, à chaque fois différentes, que la conservation est à même d'apporter aux souhaits et/ou aux contraintes de ses interlocuteurs.

■ Un partenariat privilégié avec le musée du château de Lunéville

L e plus important des projets « hors les murs » développés par le palais des ducs Lorraine – Musée lorrain concerne son rapprochement avec le musée du château de Lunéville : depuis le printemps 2017, plusieurs séances de travail ont permis de dégager de grandes pistes de partenariat pour les années qui viennent. Dès 2018, le palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain contribuera, par certains prêts d'œuvres, à l'aménagement d'un espace de présentation de longue durée, dans le château, permettant la découverte de l'histoire du lieu, de ses occupants et de ses usages. Sur le long terme, le musée pourrait présenter une ou plusieurs expositions « hors les murs » au château et contribuer à l'aménagement d'un nouveau parcours muséographique par le biais de dépôts d'œuvres suivant les thématiques développées dans le parcours.



■ Le *Portrait de Léopold 1^{er}* par Nicolas Dupuy, présenté dans le nouvel espace dédié à l'histoire du château de Lunéville.

© Palais des ducs de Lorraine – Musée lorrain, Nancy / Photo R. Gindroz